

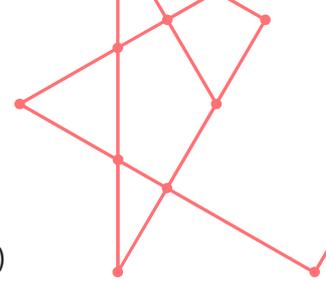
MARC FEIDER, NOUVEAU PRÉSIDENT DES INGÉNIEURS- CONSEILS ET VICE- PRÉSIDENT DE L'OAI



Près de 170 membres, dont de nombreux jeunes professionnels, ont assisté le 26 octobre 2017 à l'assemblée générale de l'Ordre des Architectes et des Ingénieurs-Conseils à l'Athénée de Luxembourg.

Les membres du Conseil ont présenté les actions principales de l'OAI au cours de l'exercice 2016-2017 selon les 7 axes pour améliorer la culture du bâti au Luxembourg, à savoir cadre légal, cadre contractuel, attribution des missions de membres OAI, amélioration de la collaboration, construction durable, formation et communication.

Dans leur introduction, le président **Jos DELL** et le vice-président **Andrea DE CILLIA** sont revenus sur les travaux du Think Tank « L'OAI et ses membres à l'horizon 2030 ». L'importance d'utiliser les moyens communs de l'OAI pour



positionner stratégiquement d'une part les membres de l'OAI afin de rester compétitifs pour répondre aux besoins et attentes des maîtres d'ouvrage, et d'autre part l'OAI pour apporter de l'aide à ses membres en la matière (outils,...) ont été soulignés. Il importe de consacrer à la phase de conception un soin particulier afin de relever les défis liés, entre autres, à l'économie circulaire pour un cadre de vie intelligent et résilient. Ceci nécessite de faire appel à des concepteurs indépendants de toute activité commerciale afin d'éviter les conflits d'intérêts.

La secrétaire générale **Sala MAKUMBUNDU** a fait le point sur les procédures d'attribution de mission de membres OAI qui ont été avisées par l'OAI. De manière générale, l'OAI s'assure que celles-ci garantissent au commettant comme aux concurrents une réponse équitable à l'investissement qu'ils auront engagé.

En outre, il importe d'atteindre un équilibre entre les prestataires disposant des références requises et du personnel ayant une certaine qualification et expérience, les prestataires disposant des références requises et les prestataires ne disposant pas des références requises.

Le trésorier **Marc FEIDER** a présenté la participation de l'OAI aux différents groupes de travail du Conseil National de la Construction Durable et au processus Rifkin, notamment aux réflexions sur le défi de l'introduction de l'économie circulaire dans les marchés publics et le processus de planification pour le secteur de la construction. L'importance de la vue holistique des concepteurs indépendants a été soulignée auprès des interlocuteurs de l'OAI.

Les membres du Conseil de l'Ordre **Gilles CHRISTNACH** et **Steve WEYLAND** ont exposé les travaux du groupe de travail OAI « Energie et Durabilité » en ce qui concerne le régime PrimeHouse et la certification LENOZ. Tous les architectes et ingénieurs-conseils peuvent d'office établir des certificats de performance énergétique. Cependant, ils doivent obtenir un agrément supplémentaire pour pouvoir effectuer le conseil en énergie requis dans le cadre des subsides Prime House. Vu leur qualification de base, les conditions à respecter par les membres OAI pour obtenir cet agrément ont été adaptées par les instances publiques en charge de ce dossier suite à l'intervention de l'OAI. En outre, la phase transitoire pour justifier de ces conditions a été prolongée.

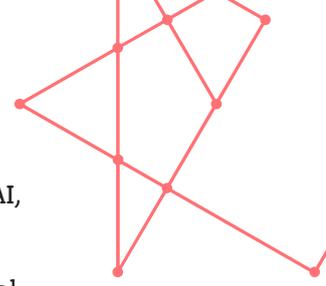
Le membre du Conseil **Max VON ROESGEN** a fait le bilan du cycle 2016-2017 des formations continues OAI avec près de 30% de participants en plus par rapport à l'exercice précédent.

Il a également présenté le nouveau cycle 2017-2018, organisé en collaboration avec la House of Training (HoT), dont le programme peut être consulté sur www.oai.lu/formation.

Le directeur **Pierre HURT** a présenté les démarches de l'OAI dans le cadre de la réforme de la législation sur les marchés publics. Après une intervention commune de la Chambre des Métiers, de la Fédération des Artisans et de l'OAI, des réunions de travail avec le Ministère du Développement durable et des Infrastructures ont été organisées en octobre 2017 pour préparer des amendements aux projets de loi et de règlement grand-ducal.

Il a fait le point sur l'amendement de la loi OAI et la relance de ce dossier au Ministère de l'Economie avec une nouvelle équipe.

Il a rappelé le lancement du nouveau contrat cadre assurances OAI auquel les membres peuvent adhérer afin de couvrir totalement leur responsabilité professionnelle.



Il a également détaillé les nombreuses activités de promotion des membres OAI, notamment la publication du livre « Design First – Build Smart » accompagné du site www.laix.lu, la publication du Guide OAI Références 2018 et du site www.guideoai.lu, le Festival des Cabanes 2017 organisé avec le Service National de la Jeunesse et le Fonds Kirchberg,...

Après 3 mandats de 2 ans consécutifs en tant que vice-président de l'OAI et président de la section des Ingénieurs-Conseils, l'ingénieur-conseil **Andrea DE CILLIA** estima qu'il était opportun de ne plus présenter sa candidature. L'assemblée l'a chaleureusement remercié pour son fort engagement bénévole au service des professions OAI et l'a nommé président honoraire de la section des Ingénieurs-Conseils et vice-président honoraire de l'OAI. Sous sa présidence, l'OAI a mis l'accent sur les services professionnels à destination de ses membres et la communication à destination des jeunes.

Marc FEIDER, ingénieur diplômé de l'Université de Kaiserslautern, **a été élu nouveau président de la section des Ingénieurs-Conseils et vice-président de l'OAI.**

L'ingénieur-conseil **Patrick NOSBUSCH** a été élu nouveau membre du Conseil de l'Ordre.

L'architecte **Jos DELL** a été réélu président de l'OAI. Les architectes **Sala MAKUMBUNDU**, **Max VON ROESGEN** et **Steve WEYLAND**, et l'ingénieur-conseil **Gilles CHRISTNACH** ont été réélus membres du Conseil de l'Ordre.

L'architecte **Bohdan PACZOWSKI**, décédé le 26 janvier 2017, a été accueilli par l'assemblée générale en tant que membre honoraire de l'OAI à titre posthume. Il était notamment l'un des membres fondateurs de la Fondation de l'Architecture et de l'Ingénierie (aujourd'hui LUCA) en 1992.

www.oai.lu

